

**PROVINCE DE NAMUR**  
**VILLE D'ANDENNE**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 AVRIL 2025**

**ADDENDUM A L'ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

**0. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Interpellation citoyenne - A.S.B.L.TPMC

**2BIS. CULTES**

Fabrique d'église de MAIZERET - Compte 2024 - Exercice de la tutelle

**3BIS. INTERCOMMUNALES**

1. Intercommunale A.I.E.G.- Représentation de la Ville au Conseil d'administration
2. Intercommunale TRANS&WALL- Représentation de la Ville au sein du Conseil d'administration
3. Intercommunale CHR de HUY- Adhésion

**6BIS. QUESTIONS ET INTERPELLATIONS**

1. Interpellation de Madame Pauline LEONARD, Conseillère communale : "*Etat du Plan communal de mobilité, arrivée des voitures partagées, Pivacy et bornes électriques*"
2. Interpellation de Madame Pauline LEONARD, Conseillère communale : "*Suivi de la réunion d'information préalable du projet extension CARMEUSE*"
3. Interpellation de Monsieur Philippe MATTART, Conseiller communal : "*Fermetures d'enseignes : le défi de la réaffectation des espaces commerciaux*"
4. Interpellation de Madame Maja BOJANOWSKA, Conseillère communale : "*Démantèlement de l'usine à chaux de la carrière LHOIST à NAMÉCHE - Le devenir du site*"

**HUIS CLOS**

**7. RESSOURCES HUMAINES**

2. Personnel enseignant - Demande d'autorisation de prester à raison d'un mi-temps sous le couvert d'un congé pour interruption partielle de la carrière professionnelle - F.G.
3. Désignation d'une institutrice primaire 24 périodes/sem. - E. D.
4. Personnel enseignant - Mise en disponibilité pour convenances personnelles - M. R.
5. Désignation d'une puéricultrice APE de remplacement à l'école communale d'ANDENNE III (VEZIN) - C. D.
6. Désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire - 2 périodes/sem. (ANDENNE I) - W. B.L.
7. Désignation d'un maître de psychomotricité à titre temporaire - 4 périodes/sem. - A. D.

Fait à ANDENNE, le 17 avril 2025

Vincent SAMPAOLI  
Bourgmestre

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a vertical line and a large '2'.